

**6 Société et Culture**

**Transport urbain et suburbain à Libreville**

**Respecter scrupuleusement la tarification en vigueur**

**CO**

Libreville/Gabon

Le 2e adjoint au maire de Libreville, Christian Ngoua, qui recevait hier les associations des transporteurs urbains et suburbains les a enjoins de pratiquer les tarifs légaux fixés par délibération du Conseil municipal du 17 juin 1999 qui restent inchangés. C'est-à-dire 100 francs le trajet normal et 1000 francs la course, entre autres.

**HIER**, le 2e adjoint au maire de Libreville, chargé des Affaires économiques, Christian Ngoua, s'est entretenu avec les représentants des associations des transporteurs urbains et suburbains à l'Hôtel de ville. Il s'agissait essentiellement de rappeler les transporteurs à l'ordre : le respect strict du tarif légal du transport urbain



Photo : Chris OYAME



Photo : Chris OYAME

Le 2e adjoint au maire de Libreville, en charge des Affaires économiques, Christian Ngoua (g), et ses collaborateurs, écoutant les représentants des transporteurs (photo de droite).

et périurbain. L'édile dit avoir fait l'amer constat que depuis quelques années, ces opérateurs économiques violent de manière flagrante et abusive, la Délibération du Conseil municipal N° 012/99/CM/ML portant réglementation du transport urbain dans la capitale et sa périphérie. En effet, taximen et clandestins fixent les prix des parcours sans en référer

à ladite Délibération municipale datant du 17 juin 1999. Et qui n'a jamais été abrogée depuis lors. Une pratique qui asphyxie financièrement les usagers. « Il est anormal qu'au moment où la lutte contre la vie chère se fait et que les transporteurs qui bénéficient des arrêtés municipaux de cette activité puissent, de manière délibérée, augmenter les tarifs

du transport dans la commune de Libreville », a relevé Christian Ngoua. Avant de lire l'Article 10 de la Délibération municipale portant réglementation du transport urbain. Qui dit que, les tarifs applicables par les taxis et la location TM (transport des marchandises) à l'intérieur du périmètre urbain sont, pour les taxis et clandos, de 100 francs par personne et 1000

francs la course. De la ville à l'aéroport, il est de 200 francs par personne et de 2000 francs la course. S'agissant des TM, les tarifs à l'intérieur de l'agglomération urbaine sont de 3000F pour la catégorie d'un tonnage de 1,5 tonne, et de 10.000F pour celle de 3 tonnes. Hors de Libreville, la catégorie d'un tonnage de 1,5 tonne est de 5.000F et celle de 3

tonnes est de 15.000F. Les tarifs des taxis et voitures de louage TM sont doublés la nuit, entre 21h et 5h du matin, dit l'Article 11. Et tout le monde doit se conformer à ces textes tant que d'autres n'existent pas », a martelé le maire. Pour la défense de sa corporation, le président et porte-parole des associations des transporteurs du Gabon, Jérôme Angoué Ndong, a exposé au maire les problèmes auxquels les transporteurs font face. Il s'agit, entre autres, de l'augmentation du prix du carburant, du mauvais état des routes et des rackets quotidiens des agents véreux de la police et de la gendarmerie. D'où sa proposition de la mise en place d'une commission pour la révision de l'ancienne Délibération, portant réglementation du transport urbain. Afin de ne léser personne.

**Appui à l'Éducation  
Rénovation de l'école Mont-Fort**

**LLIM**

Libreville/Gabon

LE candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) au 1er siège du 2e arrondissement de Libreville, Aurélien Ntoutoume Mebiame, a, au terme des travaux de réfection qu'il a initiés dernièrement, livré le chantier de l'école catholique Mont-Fort. Un établissement à cycle complet situé au quartier Cocotiers.



Photo : D.R



Photo : D.R

Le bienfaiteur, Aurelien Ntoutoume Mebiame, les représentants de l'Education nationale et le secrétaire provincial du PDG, Augustin Ndong Mba. Photo de droite : L'un des bâtiments de l'école rénové.

L'événement s'est déroulé en présence des responsables dudit établissement, des représen-

tants pédagogiques et du secrétaire provincial du PDG, Augustin Ndong Mba, ancien élève de cet

établissement de référence qui a formé plusieurs cadres gabonais. Ce sont donc des bâti-

ments flamboyants qui ont été réceptionnés par les responsables de l'admi-

nistration et les apprenants qui n'ont pas manqué de remercier leur "bienfaiteur" pour ce geste louable. « Comme plusieurs établissements scolaires de la capitale, l'école catholique Mont-Fort aussi croulait sous le poids de l'âge et de la vétusté. A travers ce geste, M. Ntoutoume Mebiame vient de lui redonner vie et a ainsi ravivé la joie des personnes qui la fréquentent au quotidien », a laissé entendre un responsable de l'établissement.

**Grand Magal de Touba/Commémoration du départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba au Gabon  
Les Mourides conviés ce dimanche au Jardin botanique**

**L.R.A.**

Libreville/Gabon

LE Grand Magal est la célébration du départ en exil au Gabon de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie musulmane du mouridisme. Pour annoncer la tenue de cet événement ce dimanche aux jardins botaniques de Libreville, Babacar Dieng et Saliou Sene, responsables respectivement de la commission culturelle et de la communication de la fédération des Dahiras et Daaras mouride du Gabon, ont organisé une conférence de presse hier après-midi à la mosquée Cheikh Amadou Bamba de Montagne-



Photo : L.R.A

Babacar Dieng (micro) et Aliou Sene, les deux communicants.

Sainte. Cette rencontre avec les médias, a permis de préciser les objectifs de cet événement. « Le Grand Magal de Touba au Gabon est un événement religieux an-

nuel le plus important pour nous. Il est l'occasion de vulgariser la pensée de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme », ont indiqué les conférenciers. Non sans revenir

longuement sur le religieux et surtout l'intellectuel que fut ce saint homme sénégalais, exilé au Gabon par le colonisateur français. Cette année, le Grand Magal de Touba portera sur la méditation : « La méditation est une activité intellectuelle réservée aux seuls humains. Elle permet à l'homme de s'élever, de comprendre le sens de sa présence sur terre. » La communauté mouride de la capitale, mais aussi tous ceux qui sont épris de paix, sont donc massivement conviés au jardin botanique pour prendre part au riche programme élaboré par les organisateurs.

